Nations Unies S/PV.5624



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5624e séance

Jeudi 25 janvier 2007, à 10 heures

New York

Président :	M. Churkin	(Fédération de Russie)
Membres :	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Verbeke
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Gayama
	États-Unis d'Amérique	M. Wolff
	France	M. Lacroix
	Ghana	Nana Effah-Apenteng
	Indonésie	M. Kleib
	Italie	M. Spatafora
	Panama	M. Arias
	Pérou	M. Voto-Bernales
	Qatar	M. Al-Bader
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

07-22083 (F)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Ibrahim Gambari, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables. À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Gambari, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

M. Gambari (*parle en anglais*) : Le dernier rapport sur la question (S/2006/956) transmis au Conseil par l'ancien Secrétaire général, M. Kofi Annan, date du début du mois de décembre. L'exposé d'aujourd'hui porte sur les faits qui sont survenus depuis lors, au cours d'une période marquée par une montée de l'instabilité et de nouvelles souffrances, parallèlement à une prise de conscience accrue, au plan international, du caractère impérieux d'une solution politique. Pour preuve, la Secrétaire d'État Condoleezza Rice et le Haut Représentant Javier se sont rendus dans la région; il a été proposé de réunir le Quatuor le 2 février à Washington; et une rencontre tripartite est envisagée entre le Président Abbas, le Premier Ministre Olmert et la Secrétaire d'État Rice. De surcroît, je me réjouis de savoir que la Ministre des affaires étrangères Livni devrait prochainement s'entretenir avec le Président Abbas à Davos. La Ligue des États arabes et le Conseil de coopération du Golfe s'efforcent de reprendre un dialogue constructif en vue de trouver une issue à ce conflit tenace.

Tant le Président Abbas que le Premier Ministre Olmert ont travaillé d'arrache-pied pour apaiser les tensions et avancer vers la reprise du dialogue politique. Le cessez-le-feu conclu fin novembre à Gaza tient toujours, même si, d'après les autorités israéliennes, des activistes ont lancé plus de 104 roquettes dans le Sud d'Israël au cours des deux derniers mois. En réponse à ces attaques, le Gouvernement israélien a su faire preuve – et c'est tout à son honneur – d'une grande retenue. Malgré ses lacunes, le cessez-le-feu s'est traduit par un recul très net de la violence et nous encourageons les parties à progresser sur cette voie.

En revanche, le cessez-le-feu n'a pas été étendu à la Cisjordanie. En effet, des opérations continuent d'être régulièrement menées à l'intérieur des agglomérations de Cisjordanie pour arrêter ou tuer les Palestiniens recherchés. Ainsi, les Forces de défense israéliennes (FDI) ont fait une incursion à Ramallah le 4 janvier dernier, au cours de laquelle cinq Palestiniens ont été tués et 35 autres blessés. Durant la période à l'examen, les opérations de l'armée israélienne ont fait 28 morts et plus de 130 blessés parmi les Palestiniens, tandis que 10 Israéliens ont été blessés par les activistes palestiniens.

Sous la houlette égyptienne, les efforts se poursuivent en vue d'obtenir la libération du caporal israélien capturé l'été dernier et des prisonniers palestiniens détenus en Israël. Pour l'instant, sans succès.

Cela dit, le Président Abbas et le Premier Ministre Olmert se sont rencontrés le 23 décembre à Jérusalem. Ils ont convenu de ranimer les comités conjoints créés par les accords de Charm el-Cheikh et de reprendre les travaux du comité de sécurité quadripartite, qui réunit Israël, l'Autorité palestinienne, l'Égypte et les États-Unis. Le Premier Ministre Olmert a par ailleurs entrepris de faire transférer au Cabinet du Président Abbas la somme de 100 millions de dollars, sur le demi milliard dû au titre des revenus fiscaux palestiniens actuellement bloqués par Israël. Il a également accepté de redoubler d'efforts pour améliorer le passage entre la bande de Gaza et Israël en simplifiant les procédures dans de nombreux postes de contrôle de Cisjordanie et en retirant un certain nombre de barrages.

L'application de ces accords progresse lentement. Ces derniers jours, Israël a transféré 100 millions de dollars. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) a fait part d'une modeste amélioration de la situation dans un petit nombre de postes de contrôle de Cisjordanie. Or, les levées de barrages annoncées n'ont toujours pas eu lieu.

Des progrès sont nécessaires en ce qui concerne le passage et les déplacements. Durant les 16 premiers jours de 2007, 46 camions par jour en moyenne ont pu sortir de Karni. Bien qu'il s'agisse d'une tendance encourageante, cela ne représente que 11 % de l'objectif fixé dans l'Accord réglant les déplacements et le passage, à savoir 400 camions par jour. Nous prônons des efforts supplémentaires dans ce domaine. Au cours de la même période, Rafah a été ouvert aux pèlerins, principalement, pendant seulement 32 % du temps d'ouverture prévu. Enfin, aucun progrès visible n'a été constaté en ce qui concerne les déplacements des Palestiniens en Cisjordanie. D'après le BCAH, le nombre des barrages actuellement en place, 527, représente une augmentation de 25 % par rapport à l'ensemble de 2006.

Le Gouvernement israélien a approuvé, en violation de la Feuille de route, la réinstallation, dans la Vallée du Jourdain, de 30 familles évacuées de Gaza 2005. Cette décision a été suspendue sous l'effet des protestations internationales, mais les activités de peuplement se poursuivent : d'après les chiffres des autorités israéliennes, le nombre des colons installés en Cisjordanie, sauf à Jérusalem-Est, a augmenté de près de 6 % depuis 2005. En outre, le Gouvernement n'a toujours pas tenu sa promesse de démanteler les avant-postes et les travaux d'édification de la barrière dans le territoire palestinien se poursuivent, en dépit de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice.

Il est important de rappeler que le dialogue israélo-palestinien est perturbé par la situation politique interne, à la fois palestinienne et israélienne.

Dans les territoires palestiniens occupés, la situation alterne entre l'exacerbation du conflit civil et un regain d'efforts aux fins de l'unité nationale. Les tensions entre les factions ont culminé à la mi-décembre, puis, de nouveau, au début du mois de janvier. Les incidents à déplorer sont les suivants : le meurtre de trois enfants sur le chemin de l'école; une fusillade entre des hommes armés au terminal de Rafah, lors du retour du Premier Ministre Haniyeh d'une tournée dans la région; le siège du domicile d'un responsable à Gaza, qui a conduit au meurtre dudit responsable et de sept autres personnes. Au total, durant la période à l'examen, le conflit entre Palestiniens a provoqué la mort de 43 personnes, soit près du double des opérations militaires israéliennes.

Parallèlement à la montée de la violence interne, les discours politiques négatifs et les menaces se sont multipliés tandis que les factions ont durci le ton. Le Président Abbas a annoncé que la Force exécutive spéciale, qui est affiliée au Hamas et relève de l'autorité du ministère de l'intérieur, était illégale, sauf si elle intégrait immédiatement les services de sécurité déjà en place. La tension s'est avivée fin décembre. Le Président a appelé à la tenue anticipée des élections présidentielles et parlementaires si aucun accord n'était trouvé pour constituer un gouvernement d'unité nationale. Pourtant, chaque fois que les combats entre factions ont menacé d'échapper à tout contrôle, le Président Abbas et le Premier Ministre Haniyeh ont réussi à trouver un terrain d'entente pour désamorcer la situation, ce qui est encourageant.

De nouveaux efforts ont été engagés pour former un gouvernement palestinien d'unité nationale, à travers l'ouverture d'un dialogue à Gaza et à Damas. Il en ressort que le désaccord porte essentiellement sur le contrôle du Ministère de l'intérieur et sur la fermeté de l'adhésion aux résolutions arabes et internationales. Il convient également de noter que, tout en refusant de reconnaître Israël, le chef du Hamas en exil Khaled Mashal a récemment déclaré aux médias que l'existence d'Israël était une réalité et qu'avec le formation d'un État palestinien le long des frontières du 4 juin 1967, « il resterait un État baptisé Israël; c'est un fait ».

Le Président Abbas a récemment rencontré à Damas son homologue syrien, Bashar al-Assad, puis Khaled Mashal. Dans la déclaration commune communiquée à l'issue de la rencontre avec M. Mashal, il a été indiqué que des progrès avaient été réalisés en vue de la constitution d'un gouvernement d'union nationale et il a été appelé à la fin des luttes intestines. Dans cette même déclaration, le principe d'un État palestinien intérimaire doté de frontières provisoires a été rejeté. Le Président Abbas a réaffirmé par la suite que des élections anticipées restaient possibles dans l'hypothèse où l'on ne parviendrait pas à former un gouvernement d'unité nationale.

S'agissant à présent de l'évolution de la situation politique israélienne, des scandales politiques et d'autres faits ont mis en relief les difficultés rencontrées par le Gouvernement de coalition dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme clair. Le Chef de cabinet des Forces de défense israéliennes, Dan Halutz, a démissionné tandis que se poursuit l'enquête officielle sur la conduite de la guerre de l'été dernier contre le Hezbollah. Le Président du parti travailliste, partenaire minoritaire de la coalition,

continue de mener sa campagne en vue des élections primaires de mai. Plusieurs ministres de haut rang ont exprimé publiquement leurs vues et leurs projets sur la manière de faire avancer le processus politique. Cela témoigne, d'une part, de l'intérêt croissant des Israéliens pour un règlement du conflit par la voie de négociations et, d'autre part, de l'existence de divisions internes sur la manière précise de procéder.

Je me réjouis toutefois de pouvoir annoncer que les dirigeants régionaux et internationaux ont intensifié leur engagement vis-à-vis de la question israélo-palestinienne. Des consultations ont eu lieu entre plusieurs pays de la région, comme notamment la rencontre entre le Président égyptien Moubarak et le Premier Ministre israélien Olmert le 4 janvier.

Le quinzième anniversaire de la Conférence de Madrid de 1991 a été marqué par la tenue d'une conférence organisée par des organisations non gouvernementales, à laquelle ont participé plusieurs personnalités régionales et internationales de premier plan ainsi que des hauts responsables européens et onusiens. Ils ont débattu des options possibles pour tenter de parvenir à un accord sur le statut permanent et à une paix globale israélo-arabe.

Comme je l'ai déjà indiqué, la Secrétaire d'État des États-Unis, Mme Condoleezza Rice, s'est récemment rendue dans la région et a indiqué qu'elle entendait réunir prochainement le Premier Ministre Olmert et le Président Abbas pour discuter de « l'avenir politique ». Elle s'est dite déterminée à régler le conflit israélo-palestinien et a réaffirmé l'importance de revitaliser le Quatuor. Le Haut Représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune de l'Union européenne, Javier Solana, s'est également rendu dans la région la semaine dernière, comme je l'ai déjà indiqué. Le Secrétaire général, quant à lui, participera à une réunion des hauts responsables du Quatuor le 2 février prochain à Washington D.C.. Les envoyés du Quatuor se sont, eux, réunis hier à Paris. Ces derniers mois, le Gouvernement syrien a publiquement demandé la reprise des négociations avec Israël. Je voudrais ajouter que le 16 janvier, la presse israélienne a publié les termes d'un accord de paix entre Israël et la Syrie qui auraient été convenus suite à une initiative privée. Les Gouvernements israélien et syrien ont vivement démenti tout lien officiel avec cette initiative.

Pour ce qui est de l'aide et de la situation socioéconomique, je voudrais rappeler qu'il y a un an jour pour jour que les élections législatives palestiniennes ont porté au pouvoir un Gouvernement de l'Autorité palestinienne dirigé par le Hamas, ce qui a entraîné une réévaluation des programmes mis en place par les bailleurs de fonds et la cessation des transferts financiers de la part d'Israël. Il convient de noter, toutefois, que l'aide internationale fournie à l'Autorité palestinienne s'est en fait accrue; la différence fondamentale est qu'aujourd'hui la majeure partie de l'aide ne passe plus par le Gouvernement palestinien.

Le Fonds monétaire international estime qu'au cours de l'année écoulée, les bailleurs de fonds ont fourni plus de 700 millions de dollars d'aide budgétaire. Plus de la moitié de cette somme provient des États membres de la Ligue des États arabes par l'intermédiaire de contributions directes envoyées au Cabinet du Président Abbas. Le reste provient essentiellement des donateurs occidentaux, via le mécanisme international temporaire, et de contributions bilatérales. Mis sur pied pour fournir une aide d'urgence dans le secteur social, le mécanisme international temporaire fonctionne depuis sept mois et jusqu'à présent il a permis de décaisser 266 millions de dollars. La communauté internationale a consacré quelque 450 millions de dollars supplémentaires, soit près de 11 % du produit intérieur brut palestinien, à des programmes humanitaires d'urgence destinés à la population palestinienne et mis en œuvre par des organismes des Nations Unies ou des organisations non gouvernementales.

Le montant total de l'aide octroyée aux Palestiniens, sans compter les fonds envoyés par les donateurs régionaux au Gouvernement de l'Autorité palestinienne ou au Hamas, s'est élevé pour l'année écoulée à près d'1,2 milliard de dollars. Cela représente une augmentation de l'aide de près de 10 % par rapport à 2005. À elle seule, l'aide humanitaire a doublé depuis 2004; elle se fait essentiellement sous la forme d'aide alimentaire et de programmes de rémunération en espèces du travail. Toutefois, le produit intérieur brut par habitant a, en termes réels, subi une baisse d'au moins 8 % l'année dernière. Le taux de pauvreté a augmenté de 30 %. Les institutions publiques que nous, communauté internationale, avons mises en place ont été sévèrement affaiblies par le manque de fonds opérationnels, la pénurie d'énergie et les dégâts causés par les opérations militaires.

La détérioration de la situation sur le terrain met en lumière les limites de l'assistance internationale.

Sans une plus grande liberté d'accès et de circulation et sans un processus politique conduisant les parties à un règlement prévoyant deux États, l'aide ne pourra tout au plus, et pour une durée limitée, qu'empêcher la propagation du mécontentement et de l'instabilité. L'expérience des 12 derniers mois montre que les effets positifs de ce type d'aide financière décroissent rapidement.

En ce qui concerne maintenant le Liban, le Secrétaire général participe aujourd'hui à la conférence de Paris III, où il va réaffirmer le ferme soutien de l'ONU au Liban et va appeler toutes les parties à redoubler d'efforts pour renouer le dialogue et sortir de l'impasse politique qui paralyse le pays.

Les manifestations qui ont commencé à Beyrouth le 1er décembre 2006 ont été essentiellement pacifiques jusqu'à mardi dernier, le 23 janvier. Répondant ce jour-là à l'appel à la grève générale lancé par l'opposition, des milliers de Libanais de factions politiques opposées se sont affrontés, souvent violemment, dans la rue. Dans le pays, seule une petite poignée de régions a été épargnée par ces troubles, qui ont entraîné la mort de trois personnes et fait plus de 100 blessés, dont certains très graves. Les principaux axes routiers du pays, notamment autour de Beyrouth et de son aéroport, ont été totalement bloqués par des barrages faits de terre et de pneus en flammes. Un calme tendu régnait de nouveau sur Beyrouth hier après que l'opposition a décidé de suspendre la grève, mais les tensions restent vives. L'opposition a prévenu que la situation allait de nouveau se détériorer si le Gouvernement ne répondait pas à ses exigences.

Les incidents du 23 janvier ont montré avec quelle facilité les tensions politiques pouvaient déboucher sur la violence. Nous sommes vivement préoccupés par les risques associés à cette situation et par ses effets sur la stabilité et la sécurité du Liban, que toutes les parties affirment pourtant vouloir maintenir. Nous restons en contact avec toutes les parties; nous prônons une reprise rapide du dialogue et nous appuyons également les efforts constants déployés, notamment par la Ligue des États arabes et son Secrétaire général, Amre Moussa, pour que les dirigeants des parties libanaises acceptent un compromis et parviennent à un consensus.

Globalement, la stabilité a été rétablie au Sud Liban, grâce au déploiement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) renforcée et des Forces armées libanaises, dont le niveau de coopération reste excellent. L'armée libanaise joue désormais un rôle crucial à Beyrouth, dans le sud et dans d'autres parties du pays, notamment aux frontières nord et est du Liban. Il est donc plus important que jamais que tout le soutien promis par la communauté internationale à l'armée soit fourni et qu'il le soit rapidement.

Les relations entre la FINUL et les Forces de défense israéliennes restent bonnes. Toutefois, les violations israéliennes de l'espace aérien libanais se poursuivent. Celles-ci sapent la crédibilité à la fois de la FINUL et des Forces armées libanaises. Nous exhortons à nouveau Israël à cesser ces violations.

Les civils continuent d'être tués et blessés par les munitions non explosées larguées sur le Liban durant le conflit de l'an passé. En décembre, des incidents ont entraîné la mort de trois personnes, alors que 21 autres ont été blessées, dont cinq enfants et deux Casques bleus belges. L'ONU poursuit son programme de recensement et de destruction des engins non explosés dans le sud du Liban. À ce jour, au moins 840 emplacements de bombes grappes, renfermant chacune des centaines de sous-munitions, ont été recensés.

Le Secrétaire général a nommé le général Claudio Graziano, de l'Italie, Commandant de la FINUL, en remplacement du général Alain Pellegrini. La cérémonie de passation des pouvoirs est prévue le 2 février 2007.

Je voudrais, pour terminer, faire observer que personne, à l'intérieur comme à l'extérieur de cette enceinte ou sur toute la scène internationale, ne peut se permettre à nouveau une année comme celle que nous venons de vivre au Liban et au Moyen-Orient. Nous sommes donc fermement convaincus que la reprise du processus politique entre Israël et les Palestiniens est absolument prioritaire. Le Secrétaire général encourage les deux dirigeants à consolider les progrès obtenus à ce jour en appliquant les accords passés et en se penchant maintenant sur les questions fondamentales relatives au conflit.

Il est indispensable de sortir de l'impasse politique dans laquelle se trouvent les Palestiniens et de celle dans laquelle se trouve le Liban. Dans les deux cas, le Secrétaire général encourage les dirigeants à aplanir leurs divergences et à trouver un moyen d'avancer qui serve au mieux les intérêts de leur population respective. Le Liban, les Libanais eux-mêmes ne le savent que trop bien, ne peut guère se permettre que la situation se dégrade davantage. Pour

un grand nombre de Libanais, les spectres terribles du passé commencent de nouveau à resurgir. Toutes les parties prenantes ont, selon nous, la responsabilité collective d'aplanir leurs divergences politiques par le biais d'un processus démocratique et pacifique, afin d'éviter à leur population respective de retomber dans l'angoisse, l'insécurité et le chaos.

Il faut aussi rester très attentif à toute possibilité de reprendre le dialogue régional général et il convient donc de garder la porte ouverte aux discussions qui pourraient déboucher sur une paix régionale et complète plus large. Le Secrétaire général a évoqué avec de nombreux interlocuteurs aussi bien les chances qui existent aujourd'hui de véritablement progresser vers la paix que les obstacles bien réels qui doivent encore être surmontés. Il considère la réunion du Quatuor de la semaine prochaine comme une excellente occasion de définir la voie à suivre pour relancer le processus de paix et mettre en œuvre toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Gambari de son exposé.

Le Conseil a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 30.